

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Monsieur l'Orateur, c'est un grand pays que le nôtre. Il est habité par des gens qui gagnent leur vie de façons très diverses. Les gens de la côte Est, particulièrement ceux qui vivent au Labrador et sur la côte Nord-ouest de Terre-Neuve, gagnent leur vie grâce à la pêche et, à l'occasion, grâce à la chasse aux phoques. Pour eux, le problème des phoques, si je puis l'appeler ainsi, revient à savoir s'ils vont bien manger. Pour les gens qui vivent sur la côte Ouest du Canada, c'est purement un spectacle qu'on présente à la télévision, quelque chose au sujet duquel ils aimeraient certainement en savoir beaucoup plus et quelque chose qui les préoccupe vraiment. Je parle de l'extinction possible d'une espèce. Ils ne considèrent pas directement la chasse aux phoques comme une façon de gagner sa vie. Pour bon nombre de gens vivant sur la côte Est, c'est la moitié de leur revenu. C'est une préoccupation réelle, plutôt que théorique, comme c'est le cas chez bon nombre de gens bien disposés dans d'autres régions du Canada.

Quatre-vingt-dix p. 100 du courrier reçu au sujet des phoques provient des pays étrangers jouissant d'un haut niveau de vie. Des lettres qui nous parviennent du Canada, 80 p. 100 proviennent de grandes villes comme Toronto, Vancouver et, dans une mesure moindre, de Montréal. Très peu de lettres proviennent de la région atlantique. Presque toutes ces dernières soutiennent que la chasse aux phoques devrait être maintenue. L'année dernière, nous avons reçu 1,000 lettres de Canadiens. Seulement deux sur cent provenaient de régions dépendant grandement de cette chasse.

Notre préoccupation principale, si nous étudions de loin cette chasse qui est essentielle pour les Esquimaux, les Indiens et d'autres groupes qui vivent dans nos régions éloignées, est de savoir si la chasse aux phoques entraînera l'extinction de cette espèce. Un comité spécial, composé d'experts internationaux, a été formé sous la direction de M. Keith Ronald de l'Université de Guelph. Ce comité nous fera rapport sous peu, probablement d'ici quelques semaines. Il étudie toute la situation de façon très objective, non seulement en ce qui a trait aux troupeaux, mais aussi de point de vue humain ou autres de la chasse. Quand nous recevrons ce rapport, nous le rendrons public. Nous aurons alors tous l'occasion d'en discuter.

Pour ce qui est de l'accord entre le Canada et la Norvège, il porte sur la région Nord-Atlantique, non pas sur le golfe du Saint-Laurent. Il s'agit essentiellement des phoques qu'on retrouve souvent à l'extérieur des eaux canadiennes. Il a fallu conclure un accord avec la Norvège pour nous assurer que tout le troupeau soit protégé. C'est la raison principale de l'accord canada-norvégien. Je crois que nous devrions discuter de ce sujet. Les experts internationaux nous fourniront sous peu une masse de renseignements utiles. En attendant, je compte que l'accord entre le Canada et la Norvège fonctionnera parce que nous nous fierons au témoignage des experts internationaux pour protéger le troupeau de l'extinction.

#### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—L'ÉCHEC DE CERTAINS PROGRAMMES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, le 8 décembre, j'ai posé au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), l'une des nombreuses questions que je lui ai adressées dernièrement. Elle a été provoquée par les chiffres que Statistique Canada a publiés sur le chômage au cours du mois de novembre et

se rapportait au nombre croissant de chômeurs dans les quatre provinces atlantiques et à l'échec relatif des politiques de développement régional du gouvernement.

Me sentant frustré et incapable, comme mes collègues, d'obtenir des réponses valables ou un renseignement de la part du ministre, j'ai dit que ce dernier devait songer sérieusement à démissionner puisque ses politiques ne donnaient pas de résultat.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Le meilleur moyen peut-être de résumer la situation serait de citer les propos du premier ministre du Québec tels que les a rapportés, le 20 novembre, la Presse Canadienne qui est sans doute l'agence de presse la plus sérieuse du Canada. Voici ce qu'il aurait dit:

Après trois ans et demi de pouvoir, les politiques fédérales n'ont pas eu d'effets sur les disparités régionales. L'écart est toujours le même en dépit d'un léger progrès constaté au Québec.

J'ai dit que ma question a été provoquée par la publication des nouvelles statistiques de chômage. Il faudrait à mon avis qu'on les verse au compte rendu car elles accusent une augmentation constante et grave. En fait, il y a eu une certaine évolution au cours des cinq dernières années, période durant laquelle les politiques en matière de développement régional étaient censées produire leur effet. Pour les quatre provinces atlantiques, le taux de chômage désaisonnalisé, qui est le seul taux réel, s'élevait à 9.7 p. 100 alors qu'il était de 7.6 p. 100 l'année précédente.

Ces chiffres se décomposent comme suit: pour Terre-Neuve, le taux est de 11.4 p. 100 cette année, alors qu'il était de 9.1 p. 100 l'année dernière. L'Île du Prince-Édouard accuse un taux de 7.5 p. 100 comparé à 5.6 p. 100 un an plus tôt. En Nouvelle-Écosse, le taux est de 7.4 p. 100 alors qu'il était l'an dernier de 4.9 p. 100. Pour le Nouveau-Brunswick, ce taux est aujourd'hui de 6.5 p. 100 et il était de 6.2 p. 100 un an plus tôt. Les provinces de Terre-Neuve et de l'Île du Prince-Édouard qui accusent les taux les plus élevés, soit 11.4 et 7.5 p. 100 respectivement, sont celles qui ont reçu des fonds importants pour le développement économique régional. Le nombre des sans emploi dans les quatre provinces atlantiques s'élève à 54,000, contre 42,000 l'an passé. Des augmentations de cet ordre se manifestent constamment pour chaque province.

Faut-il s'étonner que nous soyons frustrés? Nous le sommes parce que la politique de développement régional est censée produire ses effets et que nous avons échoué dans nos efforts en vue d'obtenir du ministre des réponses sensées. Nous sommes déçus parce qu'il nous a été impossible de faire comprendre au ministre que malgré les fonds fédéraux importants qui ont été consacrés au programme de développement régional dans les quatre provinces atlantiques, le taux du chômage ne cesse d'augmenter.

Dans l'intervalle, le Conseil économique des provinces atlantiques, le Conseil de développement de la région atlantique, la Chambre de commerce et les économistes de la région ont formulé des critiques. Je ne trouve personne dans le pays qui ait commenté favorablement la façon dont le gouvernement poursuit son programme tendant à mettre fin à la disparité régionale.

• (10.20 p.m.)

Le mieux que nous puissions jamais obtenir du ministre quand on formule des critiques contre le programme, ou quand il essaie d'y répondre, ce sont des menaces voilées